

# **La participation**

**extrait de l'ouvrage "La démarche participative"**  
**à paraître en novembre 2009 aux Editions Chronique Sociale**

Jean Paul Jeannin

## **Le décalage est important entre :**

### ***"l'idéologie de la participation"*,**

qui donne lieu à des discours démocratiques quasi-généralisés,  
et ***"la pratique de la participation"***,  
qui mobilise peu les habitants ou publics de l'action sociale.

## **La rencontre entre l'offre et la demande**

Sans mobilisation des habitants, des publics...  
l'offre de participation reste une coquille vide.

Sans reconnaissance

- par le pouvoir local,
- par les institutions
- par les professionnels

l'implication des gens faiblit rapidement.

La participation se situe au carrefour des initiatives citoyennes et de la volonté des élus, des décideurs institutionnels, des professionnels .

**La question de l'initiative, de l'origine de l'action, est fondamentale, elle pose en définitive la question centrale du pouvoir**

# Une échelle de la participation (pour se repérer)

Imaginons que dans toute action collective avec des décideurs politiques ou institutionnels, des professionnels-techniciens, des publics, des habitants, des usagers, on dispose d'un "capital pouvoir" limité, représenté par le nombre 7 (7 points de pouvoir), à répartir entre décideurs ou professionnels et le public, selon 7 situations :

## Degré zéro de la participation : "Solution cherche problème"

### 1°) L'ignorance :

**L'habitant, le public, est absent, virtuel, au mieux destinataire du produit**

- on pense pour lui, on décide pour lui, on fait pour lui, "pour son bien"
- (comme si les décisions étaient sans enjeux pour les décideurs eux mêmes)

### 2°) La manipulation :

**Le public, est présent, mais instrumentalisé, utilisé**

- on le sous informe, ou le désinforme
- on parle en son nom, on l'utilise pour justifier des choix
- l'attitude des décideurs (quels qu'ils soient) peut aller jusqu'au mépris

## Sur le chemin de la participation :

### 3°) L'information :

#### Pratique participative de niveau I

##### • A considérer comme :

- une méthodologie de la participation
- une pédagogie de la participation,
- une maïeutique de la participation.

##### • Peut être :

- > une information **descendante** (des pouvoirs vers les publics)
- > une information **ascendante** (des publics vers les pouvoirs)

#### La manière dont

- on recueille,
  - prend au sérieux
  - traite la plainte des publics,
- (grands problèmes ou petites questions de la vie quotidienne),  
**est déjà révélatrice d'un esprit plus ou moins ouvert à la participation.**

#### 4°) **La consultation** :

##### **Pratique participative de niveau II**

- légalement obligatoire (comme les enquêtes publiques)
- volontaire, facultative, édifiée par les pouvoirs.

Les pouvoirs recueillent un avis :

- dont il tiennent compte ou pas
- qui, en principe, doivent éclairer leur décision.

Le citoyen, individuellement ou à titre collectif, fait l'expérience :

- d'une expression informée, sur un dossier précis.
- dans le cadre d'un plan de communication
- avant la consultation ;
- pendant la consultation ;
- après la consultation.

**La qualité de la consultation dépend, de la qualité de la communication qui l'entoure.**

#### 5°) **La concertation** :

##### **Pratique participative de niveau III**

- constitue le troisième degré indispensable.
- implique les "non-décideurs" dans le processus de réflexion (avant décision) (les publics, et/ou leurs représentants).

**Tout au long de la constitution d'un dossier, d'un projet :**

- dans des structures pérennes,
- commissions mixtes extra-municipales
- conseils et comités de quartier / conseil d'usagers
- dans des structures ad-hoc, ponctuelles et limitées dans le temps.

**Reconnaissance aux habitants, aux publics divers :**

- d'un pouvoir d'expertise pour des questions qui les concernent
- d'un droit d'expression égal à celui
- des professionnels-techniciens ;
- des décideurs politiques.

**Attention : l'absence de prise en compte, renvoie au degré zéro de la participation : la "Manipulation"**

## 6°) La co-gestion :

### **Pratique participative de niveau IV**

- **participation** proprement dite
- arrive au bout du processus
- implique un partage du pouvoir  
(que l'on trouve rarement sur le terrain).

### **Les 3 premiers temps, information / consultation / concertation :**

- sont nécessaires mais pas suffisants
- ne doivent en aucun cas être méprisés ou négligés.

## 7°) La gestion majoritaire :

### **Pratique participative de niveau V**

Ce devrait être la finalité des interventions de l'action sociale :  
(Vision utopique, et pourtant, idéal à atteindre)

#### • **Réappropriation de leur vie** :

- **par les habitants**  
(de leur ville, leur quartier...)
- **par les publics accompagnés**  
(de leur santé / logement / vie sociale / vie économique...)

- Le public devient l'acteur principal.
- L'habitant devient promoteur, décideur, acteur...

#### • **Les professionnels sont alors "personnes ressource".**

## 8°) L'autogestion :

Ce niveau est celui qui se gère de façon autonome

- Le public, l'habitant est décideur - promoteur - acteur unique autonome
- Les professionnels n'ont plus (ou pas) de raison d'être

Sauf si ces individus autonomes génèrent à leur tour des exclus dans les jeux de pouvoir et d'appropriation des biens, mécanismes propres à l'humanité actuelle.

**Les professionnels interviennent alors pour aider les exclus générés par le groupe social dominant autonome.** (Les professionnels techniciens sont rémunérés en général par le système dominant).